

Date de génération de ce justificatif : 22/11/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

GREGOIRE CONSEIL – Constitution de société

Référence : L025198

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 7 juin 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par ASSP du 07/05/2024, il a été constitué une SASU dénommée GREGOIRE CONSEIL. Sièges sociaux: 40 Rue de la Croix Bienvenue 22380 Saint-Cast-le-Guildo. Capital: 1 000 €. Objet: L'audit patrimonial auprès des particuliers et des entreprises. L'activité de courtage en assurance, de démarchage bancaire et financier, de transaction sur immeubles et fonds de commerce sans encaissement de fonds, effet ou valeur, de courtage en opérations de banque et en services de paiement, ainsi que le conseil en investissement financier et immobilier, le tout directement ou indirectement. Président: M. Pierre Gregoire, 40 Rue de la Croix Bienvenue, 22380 Saint-Cast-le-Guildo.

Clauses d'agrément: les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de Saint-Malo.

[Consulter cette annonce en ligne](#)